

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, NOVEMBRE, 1873.

Bulletin bibliographique.

ALMANACH *à l'usage commercial et historique* de J. B. Rolland et fils, pour l'année 1874.

Nous avons entre les mains la huitième année de cet excellent opuscule qui contient une foule de renseignements utiles et intéressants. Chaque famille devrait en avoir un exemplaire.

GAZETTE *des familles* et ANNALES *de la bonne sainte A. n. e.* Ces deux publications sont dues à la plume de M. l'abbé Leclerc qui sait les rendre aussi attrayantes que pleines de bons enseignements sur la religion et la morale, sur les devoirs sociaux et ceux de la famille.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE DE L'OMOND, *recus et augmentés par Napoléon La asse, professeur à l'école normale Laval* 1 vol. in-12, 68 pages; Québec, C. Darveau, imprimeur-éditeur.

Nous avons reçu cet ouvrage trop tard pour en rendre compte dans notre dernier numéro. C'est d'ailleurs un excellent petit traité, bien fait et soigneusement coordonné. Il possède sur les autres l'avantage d'un supplément très-important, consistant en une méthode d'analyse et une table des matières. Le travail typographique est bien fait. M. Lacasse fait actuellement imprimer un manuel d'exercices français en apport avec cette grammaire, laquelle a été approuvée à la dernière réunion du conseil de l'instruction publique, de même que celle de M. Cloutier.

BULLETIN DE L'UNION-ALLET. Nous accusons réception du premier numéro de cette feuille mensuelle qui promet d'être intéressante et à laquelle nous offrons nos meilleurs souhaits.

Revue mensuelle.

La session des chambres fédérales qui s'est ouverte le 23 octobre à Ottawa, s'est terminée le 7 de ce mois. Quelques jours auparavant, sir John A. MacDonald avait donné sa démission avec tout son cabinet, après avoir déclaré que, ne se sentant pas appuyé par une majorité suffisante de la chambre, il ne croyait pas devoir continuer à administrer les affaires du pays. Cette démission a été acceptée et le gouverneur général a appelé l'hon. Alexander McKenzie pour former un nouveau cabinet. Voici les noms des nouveaux ministres :

Ontario.

L'hon. Alexander McKenzie, premier, et ministre des travaux publics ;

L'hon. Edward Blak, ministre sans portefeuille ;

L'hon. R. J. Cartwright, ministre des finances ;

L'hon. David Christie (sénateur), secrétaire d'Etat ;

L'hon. D. A. McDonald, ministre des postes ;

L'hon. R. W. Scott, ministre sans portefeuille ;

Québec.

L'hon. A. A. Dorion, ministre de la justice ;

L'hon. T. Fournier, ministre du revenu de l'intérieur ;

L'hon. Letellier de Saint-Just, (sénateur) ministre de l'agriculture et de l'immigration ;

Nouveau-Brunswick.

L'hon. Isaac Burpee, ministre des douanes ;

L'hon. Albert J. Smith, ministre des pêcheries ;

Nouvelle-Ecosse.

L'hon. Thomas Coffin, receveur-général ;

L'hon. William Ross, ministre de la milice ;

Ile du Prince-Edouard.

L'hon. M. Laird, secrétaire d'Etat pour les provinces.

Telle est la constitution du cabinet, du moins pour le moment. Il est possible qu'elle subisse quelque changement. En attendant, le gouverneur-général a prorogé les chambres au 17 décembre et pendant cet intervalle, les nouveaux ministres se seront réélus. Il n'est pas probable néanmoins d'après les journaux, qu'il y ait de session avant le mois de février.

En France, la grande question du jour est la nouvelle forme de gouvernement à adopter pour remplacer l'état transitoire actuel et donner au pays des institutions permanentes. Depuis longtemps, la lutte était activement engagée entre les parties et l'on attendait

avec une anxiété fébrile l'ouverture de l'assemblée nationale qui a eu lieu le cinq de ce mois. Quelques jours avant cette date, cependant, il était devenu évident que le parti légitimiste avait perdu presque toutes ses chances ; et, malgré la protection, nous pourrions dire la partialité visible du gouvernement de MacMahon, le comte de Chambord avait écrit une dernière lettre qui pouvait être interprétée comme un acte de renoncement. Cela n'a pas empêché les partis, néanmoins de continuer leur travail, et, à l'ouverture de l'assemblée, ils sont arrivés armés de toutes pièces. Les légitimistes ne se sont pas sentis assez forts, toute fois, pour proposer directement le rétablissement de la monarchie et ils ont demandé la prolongation pour dix années des pouvoirs du maréchal MacMahon. Le débat est engagé, à l'heure qu'il est sur cette question plus importante au fond qu'elle ne le paraît de prime abord. Quoi qu'il en soit, la question principale paraît écartée pour le moment et avec elle disparaissent également les dangers d'une nouvelle commune et d'une grande effusion de sang. *Quidquid delirant reges plectuntur achiivi.*

Un autre événement qui provoque presque autant d'intérêt que le premier par la qualité de la personne et par les souvenirs qu'il rappelle, c'est le procès du maréchal Bazaine qui s'instruit actuellement à Versailles, au Grand-Trianon, sous la présidence du duc d'Aumale. Plus le procès avance et plus la culpabilité du prévenu s'accuse. Les témoignages sont réellement accablants, sans tenir compte des admissions qui sont elles-mêmes suffisantes pour motiver un jugement très-sévère. Il est, en effet, difficile de s'expliquer comment, avec 140,000 hommes et un approvisionnement de 15,000,000 de cartouches, un maréchal de France ait pu se décider à mettre bas les armes et à signer une capitulation déshonorante. Comment se fait-il, en outre que le maréchal, après avoir si soigneusement détruit toute sa correspondance, ait négligé de brûler les drapeaux ? Pourquoi n'avoir pas tenté une sortie ? Il y aurait perdu du monde, et beaucoup de monde même ; mais il est peu probable que le chiffre en aurait égalé celui de 11,000 soldats que son acte inexplicable a envoyés mourir prisonniers sur le territoire allemand. Il est probable que ce grand drame qui excite au plus haut point l'intérêt de tout le monde civilisé, n'aura pas de sitôt son dénouement.

Le procès de M. Ranc, député à l'assemblée nationale, et membre de la Commune, a été conduit d'une manière plus expéditive. Aussi bien, il y avait de quoi. On ne peut jamais punir trop tôt ni trop sévèrement ces grands irréfléchis qui se servent de leurs écrits et de leur parole pour soulever les masses et faire passer, sur les personnes et les choses, de ces terribles ouragans populaires qui brisent et détruisent tout. M. Ranc a été condamné à mort comme contumace. Il est actuellement en Suisse et s'occupe de faire annuler ce jugement. Avec un peuple composé de plusieurs Ranc et de plusieurs Rochefort—ce qui dans la voie de progrès où nous sommes engagés, n'est pas impossible,—il est certain que notre planète se porterait à merveille.

Les Prussiens ont tenu parole aux Alsaciens. L'enseignement de la langue française vient d'être définitivement supprimé dans les écoles primaires d'Alsace, aussi bien dans les écoles libres que dans celles qui dépendent de l'Etat. M. de Bismark au reste, donne ses raisons. "L'enseignement simultané de deux langues, dans une école primaire, dit-il, est une faute pédagogique ; d'ailleurs, le français est absolument inutile." Ce cher prince, vous verrez qu'il en viendra à publier des cartes géographiques qui ne feront pas la plus petite mention du territoire français ; au surplus, il a déjà commencé, et il recule petit à petit les frontières de la France.

Nous avons parlé, dans notre dernière revue, de la visite de Victor-Emmanuel à Berlin. Voici un propos singulier que l'on prête au roi italien dans cette circonstance. Les deux souverains ont naturellement parlé de la France, et à ce sujet, Victor-Emmanuel aurait dit à Guillaume "que, tout en blâmant Napoléon III pour son attaque injustifiable en 1870, cependant, il ne pouvait s'empêcher de regretter les malheurs de la France ; que si la chose avait été en son pouvoir, il aurait considéré comme son devoir d'intervenir, et aurait été, de fait, au secours de Napoléon, à la tête de 200,000 hommes ; que, cependant, il n'avait pas été libre de le faire." Ces paroles ont dû résonner désagréablement aux oreilles germaniques de Guillaume.

En Angleterre, la guerre que l'on a entreprise contre les Ashantis commence à préoccuper les esprits : elle menace, en effet, de ne se terminer ni aussi vite ni aussi favorablement qu'on l'avait d'abord présumé. Le royaume des Ashantis paraît s'étendre depuis le Rio St. André jusqu'au Popo petit état dépendant du Dahomey, et depuis l'Océan jusque près du dixième parallèle. Les Ashantis sont très-braves et les Anglais, déjà vaincus par eux, ont été autrefois sur le point d'abandonner tous leurs établissements sur la Côte d'Or. Ils sont aussi très-intelligents et ne demandent qu'à s'instruire et à progresser. Pour le moment, il paraît que le gouvernement anglais aimerait autant n'avoir pas cette question sur les bras, et que le commandant de l'expédition a reçu ordre de faire la paix à tout prix. Les Ashanti, de leur côté, paraissent aussi vouloir être bons princes. "Nous ne tenons pas à vous tuer, disent-ils aux Anglais ; au contraire, vous pouvez nous rendre service. Vous êtes plus habiles que nous ; nous ne demandons qu'à progresser. Donnez-nous des